



Conseil économique  
et social

Distr.  
GÉNÉRALE

E/1994/118  
27 juillet 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Session de fond de 1994  
New York, 27 juin-29 juillet 1994  
Point 12 de l'ordre du jour

QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME ET QUESTIONS CONNEXES  
DANS LES DOMAINES ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ET DANS LES  
DOMAINES CONNEXES

Changement de dates des sessions d'organes subsidiaires  
du Conseil économique et social en 1995

Note du Secrétaire général

1. Par sa décision 1993/231 du 16 juillet 1993, le Conseil économique et social a approuvé le calendrier des conférences et réunions pour 1994 et 1995 dans les domaines économique et social et les domaines connexes (E/1993/L.20/Rev.1 et Rev.1/Corr.1). Lorsque les dates d'une conférence ou d'une réunion figurant dans le calendrier et approuvées par le Conseil doivent être modifiées, le Conseil en est informé et est prié de prendre une décision pour approuver le changement. Ces changements sont souvent annoncés par le Président du Conseil à la fin de la session de fond.

2. Le Secrétaire général estime que, étant donné la complexité du calendrier des réunions et conférences pour 1995 et le nombre des changements de dates de réunions qui ont été demandés, une procédure plus formelle s'impose. La présente note décrit dans leurs grandes lignes les changements demandés ainsi que leur justification et présente au Conseil, pour examen, un projet de décision sur cette question.

Comité des sources d'énergies nouvelles et renouvelables et de l'énergie pour le développement

3. Si le Conseil adoptait le projet de décision I recommandé par le Comité au paragraphe 2 de son rapport (E/1994/25), le Comité tiendrait une session extraordinaire de 10 jours en février-mars 1995. Étant donné qu'il s'agit d'une session extraordinaire, la réunion ne figure pas dans le calendrier pour 1995. Les dates proposées sont du 6 au 17 février.

Groupe de travail à composition non limitée chargé de l'examen des dispositions relatives aux consultations avec les organisations non gouvernementales

4. Créé par la résolution 1993/80 du Conseil économique et social en date du 30 juillet 1993, ce groupe de travail a tenu sa première session du 20 au 23 juin 1994. (Le rapport du Groupe de travail sur les travaux de cette session a été publié sous la cote A/49/215-E/1994/99.) Conformément au projet de résolution figurant dans le rapport du Comité chargé des organisations non gouvernementales (E/1994/111, par. 1), le Groupe de travail tiendrait une deuxième session au début de 1995. Les dates proposées pour cette deuxième session sont du 21 au 24 février.

Commission de la population

5. Le calendrier pour 1994 et 1995 ne précisait pas les dates de la vingt-huitième session de la Commission de la population, n'indiquant que février-mars 1995. Les dates proposées sont du 21 février au 2 mars.

Commission de statistique

6. Au paragraphe 2 du rapport de la Commission de statistique sur sa session extraordinaire (E/1994/29), l'attention du Conseil est appelée sur le fait que la vingt-huitième session de la Commission serait convoquée, à titre d'essai, pour une période de cinq jours ouvrables au lieu de huit comme les années précédentes. Les dates proposées pour cette vingt-huitième session sont du 27 février au 3 mars 1995.

Groupes de travail intersessions de la Commission du développement durable

7. Le calendrier pour 1995 ne contient pas de date pour les réunions de ces deux groupes de travail. Il est proposé que l'un se réunisse du 27 février au 3 mars et l'autre, du 6 au 10 mars.

Commission des droits de l'homme

8. Dans sa décision mentionnée au paragraphe 1 ci-dessus, le Conseil a décidé que la vingt et unième session de la Commission se tiendrait à l'Office des Nations Unies à Genève du 30 janvier au 10 mars 1995. Toutefois, le Conseil a reçu une lettre du Président de la Commission (E/1994/106), transmettant une proposition tendant à ce que cette session se tienne du 13 mars au 21 avril. De l'avis du Secrétaire général, il faudra poursuivre les consultations avant de déterminer les dates de cette session de la Commission.

Commission des stupéfiants

9. Le calendrier 1994-1995 ne précisait pas les dates de la trente-huitième session de la Commission. Il est proposé que cette session se tienne du 14 au 22 mars 1995.

Commission de la condition de la femme

10. À sa trente-huitième session, la Commission a adopté un projet de résolution intitulé "Préparatifs de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes : lutte pour l'égalité, le développement et la paix" (voir E/1994/27, chap. I.C, résolution 38/10). Au paragraphe 17 de cette résolution, la Commission a recommandé au Conseil économique et social de décider que la trente-neuvième session serait prolongée d'une semaine et se tiendrait du 15 mars au 4 avril 1995.

Neuvième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants

11. Le pays hôte a proposé que le neuvième Congrès ait lieu du 3 au 14 avril 1995, les consultations préalables au Congrès ayant lieu les 1er et 2 avril.

Commission du développement social

12. Au paragraphe 12 de l'annexe à sa résolution 33/1 (voir E/1993/24), la Commission a demandé que le Conseil envisage de modifier les dates de sa trente-quatrième session, qui devait se tenir du 14 au 28 février 1995. Par la suite, le Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social, par sa décision No 9 (voir A/48/24, annexe II), a recommandé que le Conseil reporte la trente-quatrième session de la Commission du développement social à une date ultérieure à la clôture du Sommet, qui doit se tenir du 6 au 12 mars 1995. Il est proposé que la trente-quatrième session de la Commission ait lieu du 10 au 20 avril 1995.

Commission du développement durable

13. Pour pouvoir organiser les réunions des groupes de travail et autres manifestations subsidiaires préparatoires de la troisième session de la Commission et éviter tout chevauchement avec la Conférence des parties à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui doit se tenir à Berlin du 28 mars au 7 avril 1995, les dates du 7 ou 17 au 28 avril sont proposées. Le Conseil se souviendra que, selon son mandat, la Commission peut tenir une session annuelle de deux ou de trois semaines.

Reprise de la session d'organisation du Conseil

14. Sans préjudice des dispositions de la résolution 45/264 de l'Assemblée générale, il est proposé que la reprise de la session d'organisation du Conseil se tienne les 4 et 5 mai 1995.

15. Le Secrétaire général soumet à l'examen du Conseil le projet de résolution suivant :

Changements de dates de réunions et conférences dans les  
domaines économique, social et les domaines connexes devant  
se tenir en 1995

Le Conseil économique et social décide ce qui suit :

a) La session extraordinaire du Comité des sources d'énergie nouvelles et renouvelables et de l'énergie pour le développement se tiendra au Siège du 6 au 17 février 1995;

b) La deuxième session du Groupe de travail à composition non limitée chargé de l'examen des dispositions relatives aux consultations avec les organisations non gouvernementales se tiendra au Siège du 21 au 24 février 1995;

c) La vingt-huitième session de la Commission de la population, qui devait se tenir au Siège pendant huit jours en février-mars 1995, se tiendra du 21 février au 2 mars 1995;

d) La vingt-huitième session de la Commission de statistique, qui devait se tenir au Siège du 22 février au 3 mars 1995, se tiendra du 27 février au 3 mars 1995;

e) Les sessions de 1995 des Groupes de travail spéciaux intersessions de la Commission du développement durable chargés des questions sectorielles et des finances se tiendront au Siège du 27 février au 3 mars 1995 et du 6 au 10 mars 1995, respectivement;

f) Les dates de la cinquante et unième session de la Commission des droits de l'homme seront fixées à l'issue de consultations supplémentaires;

g) La trente-huitième session de la Commission des stupéfiants, qui devait se tenir à l'Office des Nations Unies à Vienne pendant huit jours en avril 1995, se tiendra du 14 au 23 mars 1995;

h) La trente-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, qui devait se tenir au Siège du 13 au 24 mars 1995, se tiendra du 15 mars au 4 avril 1995;

i) Le neuvième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants se tiendra du 3 au 14 avril 1995, les consultations préalables ayant lieu les 1er et 2 avril;

j) La trente-quatrième session de la Commission du développement social, qui devait se tenir au Siège du 14 au 28 février 1995, se tiendra du 10 au 20 avril 1995;

k) La troisième session de la Commission du développement durable, qui devait se tenir au Siège du 3 au 14 ou 21 avril 1995, se tiendra du 10 ou du 17 au 28 avril 1995;

l) Sans préjudice des dispositions de la résolution 45/264 de l'Assemblée générale, la reprise de la session d'organisation du Conseil économique et social pour 1995 se tiendra les 4 et 5 mai 1995.

-----